

HORIZONS 2050



LE QUÉBEC DE DEMAIN, C'EST NOUS.

CAHIER DU PARTICIPANT
CONGRÈS DE LA RELÈVE 2019



TABLE DES MATIÈRES

MOT DE FRANÇOIS LEGAULT	4
MOT DE KEVIN PAQUETTE	6
MOT DE SAMUEL POULIN	7
HORAIRE ET DÉROULEMENT	8
CONFÉRENCE AVEC MATHIEU BOCK-CÔTÉ	9
1 - HORIZON GOUVERNANCE	10
1.1 Défisiscalisation des heures supplémentaires	11
1.2 Secrétariat à l'Économie collaborative et à l'Innovation	11
1.3 Simplification de la fiscalité	12
1.4 Affichage des taxes de vente	12
1.5 Pérennité du financement du système de santé	13
1.6 Péréquation	13
1.7 Allègement réglementaire	14
2 - HORIZON SANTÉ	15
2.1 Santé psychologique	16
2.2 Acouphène et écouteurs	16
2.3 Boissons gazeuses et énergétiques	17
2.4 Saines habitudes de vie, activités sportives et programmes sportifs scolaires	17
2.5 Personnel enseignant et santé des jeunes	18
2.6 Santé sexuelle	18
2.7 Maisons des aînés et résidences étudiantes	19
2.8 Défibrillateurs	19
3 - HORIZON NUMÉRIQUE	20
3.1 Éducation au numérique	21
3.2 Soutien contre la cyberdépendance	21
3.3 Protection des renseignements personnels	22
3.4 Cours de programmation	22
3.5 Intelligence artificielle et administration publique	23
3.6 Intelligence artificielle et éthique	23
3.7 École d'excellence universitaire en technologie	24
3.8 Ressources éducatives libres	24
4 - HORIZON RÉGION	25
4.1 Transport interrégional, transport ferroviaire et transport collectif en région	26
4.2 Éducation en région	26
4.3 Bourses pour stages en région	27
4.4 Relève agricole	27
4.5 Emplois publics en région	28
4.6 Entreprendre en région	28
4.7 École de village	29
4.8 Emplois en région	29
5 - HORIZON CULTURE, LANGUE ET CITOYENNETÉ	30
5.1 Liberté d'expression sur les campus universitaires	31
5.2 Soutien aux francophones d'Amérique du Nord	31
5.3 Communications gouvernementales	32
5.4 Français sur les médias sociaux	32
5.5 Alphabétisation	33
5.6 Valorisation du français au Collégial et à l'Université	33
5.7 Numérique et culture québécoise	34
5.8 Commissaire à la langue française	34
5.9 Thérapies de conversion	35
PLAN DE L'UNIVERSITÉ BISHOP'S	36



« Pour vraiment comprendre votre réalité, vos préoccupations et vos espoirs, j'ai besoin de vous. J'ai besoin de notre Relève pour continuer de rêver le Québec du 21^e siècle. »

— François Legault
Premier ministre du Québec
et chef de la Coalition Avenir Québec



MOT DE FRANÇOIS LEGAULT

Chers membres de la Relève,

Si je me mets dans la peau d'un jeune Québécois de moins de trente ans, comme c'est votre cas, je me tourne vers l'avenir avec beaucoup d'espoir et de confiance. Je vois de grands défis qui se profilent devant nous, mais je vois surtout une nation qui a tout ce qu'il faut pour les relever et pour réussir. Je vois un horizon qui se dégage enfin pour faire place à la fierté et à l'audace.

Depuis le 1^{er} octobre, votre gouvernement de la CAQ redonne le goût de rêver aux Québécois. Grâce au travail acharné de tous nos membres, jeunes et moins jeunes, vous avez maintenant un gouvernement ambitieux qui n'a pas peur de voir grand.

Votre gouvernement de la CAQ livre la marchandise pour notre jeunesse. Nous remettons l'éducation et la réussite scolaire au centre de nos priorités. Nous retournons de l'argent dans le portefeuille des jeunes familles. Nous assurons une gestion responsable de nos finances publiques pour réduire notre dette et laisser plus de marge de manœuvre aux prochaines générations. Nous lançons le chantier de l'électrification de notre économie pour léguer un Québec plus vert, plus prospère et plus fier.

Mais pour que notre jeunesse demeure au centre de nos décisions, elle doit marcher à nos côtés. J'ai beau me mettre dans la peau d'un jeune Québécois, je ne peux malheureusement pas en redevenir un. Pour vraiment comprendre votre réalité, vos préoccupations et vos espoirs, j'ai besoin de vous. J'ai besoin de notre Relève pour continuer de rêver le Québec du 21^e siècle.

Pour ce Congrès de notre Commission Relève, je vous invite donc à faire preuve d'audace, à remettre nos certitudes en question et à nous proposer de nouvelles avenues. Je vous invite à bâtir avec nous votre Québec de demain.

Bon Congrès à tous et au plaisir de vous y voir,



François Legault
Premier ministre du Québec
et chef de la Coalition Avenir Québec



« Nous devons contribuer activement au débat public et nous avons le devoir, en tant qu'aille jeunesse de la formation politique au pouvoir, d'être la voix des jeunes et d'être les porte-étendards de l'équité intergénérationnelle auprès des membres du gouvernement. »

– Kevin Paquette
Président sortant de la CRCAQ



MOT DE KEVIN PAQUETTE

Chers membres,

À titre de président sortant de la Commission Relève de la Coalition Avenir Québec, c'est un plaisir pour moi de vous accueillir à notre premier congrès depuis l'élection historique du 1^{er} octobre 2018!

La Relève a joué un rôle important dans la dernière campagne électorale; la contribution de nos membres dans toutes les régions du Québec a grandement contribué à l'élection d'un gouvernement majoritaire de la CAQ. Toutefois, le dynamisme de notre aile jeunesse ne doit se définir seulement par notre force organisationnelle. Nous devons contribuer activement au débat public et nous avons le devoir, en tant qu'aile jeunesse de la formation politique au pouvoir, d'être la voix des jeunes et d'être les porte-étendards de l'équité intergénérationnelle auprès des membres du gouvernement.

Dans cette optique, nous nous sommes lancés dans une grande réflexion. Évidemment, nous devons sortir des sentiers battus et proposer des idées qui sortent de l'ordinaire. Mais avant tout, nous devons inciter notre gouvernement à continuer de prendre ses décisions avec, en tête, les conséquences qu'elles auront sur nous, les jeunes, ainsi que sur nos enfants et nos petits-enfants. Il faut donc sortir des horizons électoraux de 4 ans et réfléchir au Québec dans lequel nous voulons vivre dans 10, 20 ou 30 ans.

L'horizon 2050 est ambitieux, certes, mais il nous pousse à réfléchir en dehors des cadres préétablis. Ça nous permet de pousser les limites, d'être audacieux et de rêver en grand!

Ce week-end, prenons notre place! Débattons! Rêvons! Préparons notre avenir!

Parce que le Québec de demain, c'est nous!



Kevin Paquette
Président sortant de la CRCAQ

MOT DE SAMUEL POULIN

- DÉPUTÉ DE BEAUCE-SUD
- ADJOINT PARLEMENTAIRE AU PREMIER MINISTRE,
VOLET JEUNESSE

Chers membres,

À titre de député parrain, il me fait vraiment plaisir de vous souhaiter la bienvenue à ce congrès de la Commission de la Relève de la Coalition Avenir Québec.

Impliqué depuis mon adolescence en politique, je suis à même de reconnaître l'importance de la participation citoyenne active des jeunes. Par le militantisme, nous apprenons à défendre nos idées et à formuler des propositions qui ont la capacité d'enrichir le Québec. Je le dis souvent : la jeunesse, c'est sérieux, et ce n'est pas une blague. Tous les rêves que vous chérissez pour vous, pour votre entourage et pour le Québec peuvent faire la différence, n'en doutez jamais.

Pendant ce congrès, j'encourage tout un chacun à réinventer des paradigmes et à exprimer ses valeurs pour le monde d'aujourd'hui et de demain. Pour ma part, je me fais un devoir comme député d'être à l'écoute des jeunes de l'ensemble des régions québécoises pour créer conjointement un avenir qui nous ressemble.



Samuel Poulin
Député de Beauce-Sud
Adjoint parlementaire au premier ministre,
volet jeunesse

HORAIRE 17 AOÛT

7 h 30 - 9 h	Inscription
9 h 30 - 9 h 35	Mot de bienvenue
9 h 35 - 9 h 45	Discours des députés locaux
9 h 45 - 10 h	Discours de Kevin Paquette Président sortant de la CRCAQ
10 h - 12 h	Début de la plénière : Horizons 2050 Présentation de la présidente d'assemblée
12 h - 13 h 15	Dîner
13 h 15 - 14 h 30	Conférence sur la liberté d'expression avec un invité de marque
14 h 30 - 14 h 45	Pause (café)
14 h 45 - 17 h	Plénière : Horizons 2050
17 h - 19 h	5 à 7 animé
18 h - 20 h 30	Souper
20 h 30	Soirée et plateaux de jeux

HORAIRE 18 AOÛT

8 h	Inscription
9 h 30	Dévoilement du vote et fin de la votation
9 h 30 - 10 h	Discours du nouveau président et présentation du nouvel exécutif
10 h - 11 h	Discours du premier ministre
11 h - 12 h	Échanges avec le Cabinet
12 h 30	Fin



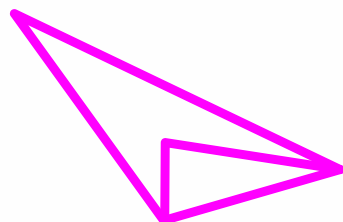
CONFÉRENCE AVEC MATHIEU BOCK-CÔTÉ

TITRE : POLITIQUEMENT CORRECT OU LIBERTÉ D'EXPRESSION?



BIOGRAPHIE

Mathieu Bock-Côté est sociologue (Ph.D.) et chargé de cours à HEC Montréal. Chroniqueur au Journal de Montréal et au Figaro, il est l'auteur de nombreux ouvrages parmi lesquels *L'empire du politiquement correct* (Cerf, 2019), *Le nouveau régime* (Boréal, 2017), *Le multiculturalisme comme religion politique* (Cerf, 2016), *Exercices politiques* (VLB, 2013), *Fin de cycle* (Boréal, 2012) et *La dénationalisation tranquille* (Boréal, 2007).



HORIZONS

GOVERNANCE



1. HORIZON GOUVERNANCE | LES RÉOLUTIONS

1.1. DÉFISCALISATION DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Le Québec subit une préoccupante rareté de main-d'œuvre qui précarise son dynamisme économique. Pour y faire face, il ne faut pas seulement augmenter le nombre de travailleurs, mais aussi améliorer l'efficacité du travail effectué. Pour ce faire, l'État pourrait, dans certains cas, valoriser l'accomplissement d'heures supplémentaires, par exemple, pour certaines catégories d'emplois comme les préposés aux bénéficiaires ou pour certaines catégories de personne, comme les travailleurs plus âgés. Or, pour certains travailleurs, cela n'en vaut financièrement pas le coût sans incitatif financier. Cette mesure devra être responsable d'un point de vue fiscal.

PROPOSITION 1.1

La Relève caquiste propose d'examiner la possibilité de défiscaliser les heures supplémentaires dans certains secteurs d'activité ou pour certaines catégories de personnes afin de répondre aux problèmes de la rareté de main-d'œuvre.

1.2. SECRÉTARIAT À L'ÉCONOMIE COLLABORATIVE ET À L'INNOVATION

Le développement de nouvelles technologies et de nouvelles plateformes telles qu'Uber, Airbnb et Eva accélèrent la croissance de l'économie collaborative et augmentent sa viabilité. Selon une étude de la firme PricewaterhouseCoopers, ce secteur frôlera les 335 G\$ d'ici 2025, comparativement à 15 G\$ en 2014.

Face à cet essor, il est nécessaire pour le gouvernement du Québec de se doter d'une vision d'ensemble en matière d'économie collaborative et d'innovation afin de mobiliser de manière cohérente les différents acteurs du milieu. La création d'un Secrétariat à l'économie collaborative offrirait un encadrement et un accompagnement face au développement de cette nouvelle économie et des innovations qui y sont rattachés sur le territoire québécois.

PROPOSITION 1.2

La Relève caquiste propose la création d'un Secrétariat à l'Économie collaborative et à l'Innovation.

1. HORIZON GOUVERNANCE | LES RÉOLUTIONS

1.3. SIMPLIFICATION DE LA FISCALITÉ

Les contribuables continuent de subir les lourdeurs d'un système fiscal québécois trop souvent complexe, inefficace et incohérent. Si l'État doit compter sur des mesures fiscales pour financer des programmes sociaux nécessaires, il doit s'assurer que celles-ci soient moins obscures et plus efficaces. L'efficacité des mesures fiscales doit alors être priorisée avec une révision globale et cohérente de la fiscalité québécoise.

PROPOSITION 1.3

La Relève caquiste propose de réformer la fiscalité pour simplifier les mesures fiscales de l'État.

1.4. AFFICHAGE DES TAXES DE VENTE

Au Québec, il est d'usage que les prix de produits de consommation n'incluent pas les taxes, et ce, afin de spécifier que l'État engrange des revenus par la consommation. Cependant, cette façon de faire est inefficace et potentiellement trompeuse pour le consommateur alors qu'il paye un coût total supérieur à ce qui est indiqué par le détaillant, si la valeur des taxes n'est pas mentionnée.

PROPOSITION 1.4

La Relève caquiste propose d'inscrire le prix incluant les taxes de vente sur les prix de vente.

1. HORIZON GOUVERNANCE | LES RÉOLUTIONS

1.5. PÉRENNITÉ DU FINANCEMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ

La moitié du budget du Québec est désormais consacrée au système de santé. En raison du vieillissement de la population et du besoin de moderniser les équipements, la croissance annuelle automatique des dépenses (coûts de système) en santé est beaucoup plus élevée que celle d'autres ministères. Alors que les budgets de la santé représentaient 30 % des dépenses de programme en 1980-1981 et que cette proportion est désormais de plus de 50 %, jusqu'où irons-nous dans l'acceptation du fait que la santé accaparerait toujours une part croissante des budgets de l'État québécois ? Sommes-nous prêts à nous rendre jusqu'à près de 70 % en 2030 comme le suggèrent certaines études ? Comment paierons-nous la facture à ce moment-là ? Dans une optique d'équité intergénérationnelle, il est important de lancer une réflexion sur la pérennité du financement du système de santé au Québec.

PROPOSITION 1.5

La Relève caquiste propose de créer un comité de travail indépendant sur la pérennité du financement du système de santé au Québec.

1.6. PÉRÉQUATION

En 2019, le Québec reçoit 13,1 G\$ en péréquation qui constituent 11 % des revenus de l'État. La cause principale de cette situation de dépendance face au reste du Canada est l'incapacité de créer suffisamment de richesse. Or, boucler le budget avec la péréquation rend le Québec vulnérable à la performance économique et à la volonté politique des autres provinces. Il ne peut donc pas être autonome politiquement, tant qu'il ne l'est pas économiquement. Conséquemment, il doit se donner les moyens de financer ses services sans dépendre du reste du Canada.

PROPOSITION 1.6

La Relève caquiste propose d'établir un plan pour que le Québec ne soit plus dépendant de la péréquation.

1. HORIZON GOUVERNANCE | LES RÉOLUTIONS

1.7. ALLÈGEMENT RÉGLEMENTAIRE

Depuis les années 1980, tous les gouvernements québécois ont indiqué leur volonté d’alléger la réglementation et de simplifier les rapports entre les citoyens, les entreprises et l’administration publique. Or, les actes n’ont pas suivi les paroles. Dans plusieurs domaines, la réglementation continue à être plus importante en nombre et en obligations. Sans remettre en question certaines réglementations fondamentales, il importe de libérer les citoyens d’obligations bureaucratiques qui, trop souvent, limitent leur liberté d’action.

PROPOSITION 1.7

La Relève caquiste propose de mettre en place une stratégie d’allègement réglementaire afin d’améliorer l’efficacité de l’État et de sa bureaucratie.

HORIZONS

SANTÉ



2. HORIZON SANTÉ | LES RÉOLUTIONS

2.1. SANTÉ PSYCHOLOGIQUE

De plus en plus d'étudiants vivent avec des problèmes de santé psychologique tels que l'anxiété et la dépression. Cette réalité se vit au quotidien dans le réseau scolaire, notamment au Cégep et à l'Université. Selon la Commission de la Santé mentale du Canada, sur les 50 % des étudiants sur les campus canadiens qui ont recours aux services d'aide psychologique, 10 % d'entre eux sont en situation d'urgence ou de crise.

Le Québec n'est pas épargné de cette situation. En effet, à l'automne 2018, l'Union Étudiante du Québec (UEQ) s'est penchée sur la question en lançant une enquête panquébécoise sur la santé psychologique des étudiants pour déterminer l'ampleur du problème.

Face à la demande accrue des jeunes étudiants québécois pour des soins de santé mentale, il est primordial d'améliorer l'accès à ces ressources.

PROPOSITION 2.1

La Relève caquiste propose d'augmenter les ressources dédiées à la santé psychologique dans le réseau scolaire.

2.2. ACOUPHÈNE ET ÉCOUTEURS

De nos jours, l'utilisation d'écouteurs et de casques d'écoute est devenue partie intégrante du quotidien d'une majorité des jeunes Québécois. Leur utilisation pour écouter de la musique ou tout autre divertissement numérique n'est pas un problème en soi. Par contre, le niveau sonore doit être adéquat, sans quoi il est possible de développer des problèmes d'audition tels que des acouphènes, soit des bruits « parasites » qu'une personne entend sans que ceux-ci existent réellement.

Selon certaines études, près d'un jeune Canadien sur deux, âgé de 19 à 29 ans, aurait développé des acouphènes passagers ou permanents au cours des dernières années. L'utilisation accrue d'écouteurs chez les jeunes laisse croire que ce problème de santé publique augmentera dans le futur et pourrait potentiellement affecter de nombreux Québécois.

PROPOSITION 2.2

La Relève caquiste propose de mettre en place des mesures de sensibilisation pour réduire le nombre d'acouphènes chez les jeunes.

2. HORIZON SANTÉ | LES RÉOLUTIONS

2.3. BOISSONS GAZEUSES ET ÉNERGÉTIQUES

Contenant de fortes doses de caféine, de taurines, de calories et de sucres, les boissons gazeuses et énergétiques sont très populaires chez les jeunes, malgré les effets négatifs qu'elles ont sur la santé de ceux-ci.

En plus d'avoir des effets cardiovasculaires, neurologiques, psychiatriques, et rénaux indésirables, les boissons énergétiques peuvent être dangereuses lorsque consommées avec de l'alcool en plus d'avoir des effets négatifs sur la dentition et sur le poids corporel. Pour les boissons gazeuses, les effets négatifs sur la santé buccale et sur le poids sont aussi présents. Leur teneur en sucre est l'une des causes principales d'obésité en plus de contenir très peu d'éléments nutritifs.

Considérant que le milieu scolaire tente d'inculquer de saines habitudes de vie chez les jeunes et que la consommation de boissons gazeuses et énergétiques peut potentiellement être dommageable pour la santé, ces produits ne devraient pas être accessibles aussi facilement dans les établissements scolaires.

PROPOSITION 2.3

La Relève caquiste propose l'interdiction de la vente des boissons gazeuses et énergétiques dans les milieux éducatifs.

2.4. SAINES HABITUDES DE VIE, ACTIVITÉS SPORTIVES ET PROGRAMMES SPORTIFS SCOLAIRES

La condition physique des jeunes s'est dégradée au fil des années. Au Québec, un jeune sur trois, âgé entre deux ans et 19 ans, est obèse ou en surpoids. L'augmentation de l'offre d'activités sportives par les municipalités et les établissements scolaires permettrait de lutter contre la constante augmentation de l'embonpoint et de l'obésité en plus d'inculquer de saines habitudes de vie aux jeunes Québécois.

Plusieurs facteurs empêchent l'accès des jeunes aux activités sportives; les inégalités territoriales en matière d'offre et d'équipement, des facteurs sociologiques, démographiques ou financiers et de transport. Il faut que tous les jeunes, de toutes les régions du Québec, aient accès à des programmes sportifs.

PROPOSITION 2.4

La Relève caquiste propose de soutenir davantage les municipalités pour qu'elles offrent plus d'activités sportives ainsi que le développement de programmes sportifs scolaires dans toutes les régions du Québec.

2. HORIZON SANTÉ | LES RÉOLUTIONS

2.5. PERSONNEL ENSEIGNANT ET SANTÉ DES JEUNES

Le personnel enseignant, en tant que présence constante auprès des enfants, a un rôle primordial auprès d'eux afin de leur inculquer de saines habitudes de vie. Il est donc nécessaire qu'ils aient de bonnes connaissances face aux problèmes de santé que pourraient développer les jeunes.

PROPOSITION 2.5

La Relève caquiste propose de bonifier la formation initiale et continue du personnel enseignant et éducatif aux problèmes de santé des jeunes.

2.6. SANTÉ SEXUELLE

N'ayant pas tous les outils pour répondre aux questions qu'ils se posent en lien avec leur vie sexuelle, les jeunes devraient avoir un plus grand accès aux cliniques de santé sexuelle. Ces cliniques leur permettent de rencontrer un professionnel en toute confidentialité, trouver des réponses à leurs questions, d'obtenir de l'aide, du soutien ou encore une écoute en lien avec la santé sexuelle en plus de dépister et de traiter des infections transmises sexuellement et par le sang.

PROPOSITION 2.6

La Relève caquiste propose de soutenir et de promouvoir davantage le réseau de cliniques de santé sexuelle pour les jeunes.

2. HORIZON SANTÉ | LES RÉOLUTIONS

2.7. MAISONS DES AÎNÉS ET RÉSIDENCES ÉTUDIANTES

Trop d'aînés vivent dans l'isolement et ressentent de la solitude. Une manière de lutter contre ce fléau serait de créer, et de favoriser une cohabitation intergénérationnelle dans les futures Maisons des aînés. En créant certains espaces de logement pour étudiants dans ces milieux de vie, l'interaction entre les générations, qui est extrêmement bénéfiques pour le moral de nos aînés, serait encouragée de même que le bénévolat auprès de ces personnes.

PROPOSITION 2.7

La Relève caquiste propose de développer dans les Maisons des aînés des chambres pour les étudiants afin de favoriser la cohabitation intergénérationnelle et le bénévolat chez les jeunes.

2.8. DÉFIBRILLATEURS

Lorsqu'une personne subit un accident ou une crise mettant sa vie en danger, une intervention rapide est nécessaire. En effet, si aucun soin n'est apporté à la personne, à chaque minute qui s'écoule, les chances de survie diminuent de 7 à 10 % et, après douze minutes, ces chances deviennent quasi nulles. Si l'accès à un défibrillateur peut faire la différence, ce n'est pas toujours possible dans les lieux publics stratégiques. Pourtant, accroître l'accès à un défibrillateur permettrait d'intervenir rapidement et ainsi de sauver des vies avec diligence.

PROPOSITION 2.8

La Relève caquiste propose d'investir afin que des défibrillateurs soient accessibles dans les espaces publics stratégiques.

HORIZONS NUMÉRIQUE



3. HORIZON NUMÉRIQUE | LES RÉOLUTIONS

3.1. ÉDUCATION AU NUMÉRIQUE

Le numérique a révolutionné l'accès au savoir et au divertissement et a transformé les manières d'interagir. Si plusieurs changements induits par le virage numérique se révèlent très positifs tant au plan individuel que collectif, ils comportent tout de même des risques importants tant au niveau éthique que de la santé publique. En effet, un usager ne connaissant pas les manières d'utiliser les technologies numériques de manière responsable et éthique peut devenir un danger tant pour lui-même que pour autrui.

De plus, une utilisation abusive des plateformes numériques peut causer son lot de problèmes chez les jeunes tels que la dépendance, la sédentarité, et l'isolement en plus d'augmenter le risque de développer des symptômes du trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH). Il est donc nécessaire d'éduquer davantage les jeunes Québécois afin qu'ils utilisent de façon responsable les plateformes numériques.

PROPOSITION 3.1

La Relève caquiste propose de bonifier le cursus scolaire pour améliorer l'éducation des jeunes pour une utilisation responsable du numérique.

3.2. SOUTIEN CONTRE LA CYBERDÉPENDANCE

Au Québec, 90% des foyers sont branchés à Internet et 58% d'entre eux possèdent un téléphone intelligent. Bien qu'ils soient divertissants et pratiques dans plusieurs situations, ces appareils électroniques peuvent engendrer plusieurs risques et inconvénients pour la santé et le développement des jeunes, notamment la cyberdépendance. Sachant que les internautes réguliers passent environ 17 heures par semaine sur le Web, il est important de sensibiliser les jeunes à une utilisation raisonnable des appareils électroniques afin de lutter contre la cyberdépendance auprès de ce groupe d'âge en particulier.

PROPOSITION 3.2

La Relève caquiste propose d'augmenter les services de soutien pour lutter contre la cyberdépendance chez les jeunes.

3. HORIZON NUMÉRIQUE | LES RÉOLUTIONS

3.3. PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

L'évolution de la technologie remet en question la gestion, l'utilisation et la protection des données personnelles. Bien que les entreprises doivent respecter plusieurs obligations en ce qui concerne la protection des renseignements personnels, il reste que la protection de la vie privée reste toujours un défi. Il est donc important que l'État offre un encadrement législatif pour protéger ses citoyens face à l'utilisation malintentionnée de leurs données personnelles sur le Web par des entreprises ou toutes autres organisations.

PROPOSITION 3.3

La Relève caquiste propose de réformer la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé pour que celle-ci tienne compte de l'impact des nouvelles technologies.

3.4. COURS DE PROGRAMMATION

Alors que notre économie entreprend un virage important vers une économie du savoir, il est primordial de donner aux jeunes Québécois tous les outils afin qu'ils y développent leur plein potentiel. Face à l'automatisation croissante de plusieurs corps de métiers, la demande en matière de main d'œuvre se verra complètement modifiée. Nous aurons besoin au cours des prochaines années de beaucoup plus de programmeurs, de codeurs et d'experts en informatique afin de répondre aux besoins. Il est important pour le Québec de prévoir ces besoins et de commencer à donner, dès le secondaire, tous les outils nécessaires aux jeunes Québécois afin qu'ils s'épanouissent pleinement sur le marché du travail.

PROPOSITION 3.4

La Relève caquiste propose de créer un cours de programmation au secondaire.

3. HORIZON NUMÉRIQUE | LES RÉOLUTIONS

3.5. INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE

La quatrième révolution industrielle s'appuie sur l'impact croissant de l'intelligence artificielle sur les processus industriels et décisionnels. En effet, les technologies liées à l'intelligence artificielle permettent de traiter davantage de données pour permettre que des analyses et les décisions soient effectuées avec une efficacité inégalée dans l'histoire. Afin de répondre plus rapidement et plus adéquatement aux besoins des citoyens, l'État doit se donner les moyens de tirer profit des opportunités offertes par l'intelligence artificielle.

PROPOSITION 3.5

La Relève caquiste propose de mettre en place des mesures afin d'explorer et de développer l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la prise de décision administrative au niveau de l'État.

3.6. INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET ÉTHIQUE

L'intelligence artificielle est appelée à transformer les sociétés contemporaines autant que la machine à vapeur et l'électricité l'ont fait par le passé. Si elle peut faciliter la vie des citoyens et offrir de nouvelles opportunités économiques, elle peut néanmoins, si elle n'est pas encadrée correctement, avec comme objectif de servir l'intérêt général, détraquer les structures sociétales pour ne servir que des intérêts particuliers. L'État, en tant que garant de l'intérêt général, doit ainsi s'assurer que les Québécois tirent profit de l'intelligence artificielle en assurant qu'elle ne soit pas utilisée à de mauvaises fins.

PROPOSITION 3.6

La Relève caquiste propose d'encadrer le développement de l'intelligence artificielle afin de répondre aux enjeux éthiques qui y sont liés.

3. HORIZON NUMÉRIQUE | LES RÉOLUTIONS

3.7. ÉCOLE D'EXCELLENCE UNIVERSITAIRE EN TECHNOLOGIE

Dans une économie globalisée où la concurrence entre les États est de plus en plus rude, la maîtrise des technologies numériques est incontournable pour mettre le cap sur la prospérité. Alors que, parmi les nations, le Québec se démarque avantageusement en ce qui a trait à l'entrepreneuriat et au savoir numérique, il peut faire encore mieux. En faisant le lien entre l'éducation et l'économie, l'État doit s'assurer que les jeunes soient aussi bien préparés que possible pour réussir dans l'économie du 21e siècle, et que ceux qui veulent maximiser leurs compétences numériques aient tous les outils pour le faire.

PROPOSITION 3.7

La Relève caquiste propose de créer une école d'excellence universitaire en technologie de l'information pour développer et stimuler les jeunes talents québécois.

3.8. RESSOURCES ÉDUCATIVES LIBRES

Le gouvernement du Québec a annoncé en mai 2018 la création d'un eCampus qui permettrait de regrouper dans un campus virtuel l'ensemble de l'offre de formation à distance des cégeps et des universités québécoises afin d'augmenter et de favoriser le partage d'expertise entre les établissements ainsi que de faciliter l'accès aux formations à distance pour les étudiants.

La création de ce campus virtuel serait l'opportunité parfaite pour le gouvernement du Québec de favoriser la mise en place de ressources éducatives libres (REL). Ce matériel éducatif publié avec une licence libre de droits qui peut être reproduit, utilisé, adapté et partagé en toute légalité et gratuitement offrirait un avantage fiscal important pour, notamment, les étudiants québécois de premier cycle universitaire, qui doivent déboursier chaque année en moyenne entre 800 \$ et 1000 \$ pour des manuels scolaires.

Il serait donc pertinent que le Québec s'inspire de l'Ontario et de la Colombie-Britannique en développant un programme de ressources éducatives libres afin de mieux soutenir les étudiants québécois.

PROPOSITION 3.8

La Relève caquiste propose de mettre en place un programme provincial de ressources éducatives libres.

HORIZONS

RÉGIONS



4. HORIZON RÉGION | LES RÉOLUTIONS

4.1. TRANSPORT INTERRÉGIONAL, TRANSPORT FERROVIAIRE ET TRANSPORT COLLECTIF EN RÉGION

Les régions sont souvent mal desservies en matière de transport interrégional, de transport ferroviaire et de transport collectif. Les trajets se font rares tandis que coûts pour les usagers sont souvent très élevés. Pourtant, les besoins sont là. L'optimisation du secteur des transports en région passe par le développement d'alternatives à l'automobile individuelle et par la mise en commun des déplacements. En plus d'assurer un meilleur service pour les citoyens des régions, l'augmentation du transport interrégional, du transport ferroviaire et du transport collectif en région permettrait de réduire le nombre de transports en voiture et contribuerait ainsi à la réduction des GES.

PROPOSITION 4.1

La Relève caquiste propose d'établir un plan de mobilité québécois qui encouragerait le transport en commun interrégional, le transport ferroviaire et le transport en commun en région.

4.2. ÉDUCATION EN RÉGION

Les jeunes des régions sont souvent contraints de se déplacer dans les centres urbains pour s'inscrire dans un Cégep ou pour poursuivre des études universitaires dans des programmes de leur choix qui ne leur sont pas offerts ailleurs.

Effectuer des études supérieures demande un investissement financier conséquent. Pour un étudiant obligé de quitter sa région natale pour aller étudier dans un grand centre, il doit défrayer encore plus de coûts. Plusieurs jeunes doivent alors choisir entre étudier ou se déraciner. Ce dilemme engendre soit le gaspillage des talents de plusieurs jeunes, soit l'accentuation de l'exode régional.

L'État doit alors s'assurer que les jeunes aient accès à des programmes d'enseignement supérieur dans leurs communautés. Qui plus est, ces communautés s'avèrent dynamisées socialement et économiquement par la présence d'institutions d'enseignement supérieur.

PROPOSITION 4.2

La Relève caquiste propose d'accroître l'offre de services d'éducation collégiale et universitaire en région.

4. HORIZON RÉGION | LES RÉOLUTIONS

4.3. BOURSES POUR STAGES EN RÉGION

Plusieurs programmes d'enseignement supérieur, notamment en génie et en enseignement, exigent que les étudiants effectuent des stages afin d'apprendre en pratique. Très souvent, le lieu où ces étudiants effectuent leurs stages deviendra le milieu de vie où ils voudront s'établir et fonder une famille.

En plus de permettre aux jeunes des régions de demeurer dans leur lieu d'origine, la mise en place d'un programme de bourses en région permettrait aux jeunes des métropoles de découvrir les régions et possiblement de s'y établir. Ces jeunes pourront ensuite contribuer au développement économique et social de la région qu'ils auront choisie.

PROPOSITION 4.3

La Relève caquiste propose d'instaurer un programme de bourses afin d'augmenter le nombre d'étudiants qui font leur stage en région.

4.4. RELÈVE AGRICOLE

Le monde agricole est souvent le principal moteur économique en région, particulièrement pour les plus petites communautés. Malheureusement, il fait face à un manque criant de relève. Une des causes de ce problème est le coût élevé des terres agricoles et des actifs nécessaires à leur exploitation. Beaucoup de jeunes qui souhaiteraient se lancer doivent y renoncer en raison d'un manque de fonds. Une aide accrue doit être apportée aux jeunes qui souhaitent reprendre des exploitations agricoles.

PROPOSITION 4.4

La Relève caquiste propose d'appuyer davantage la relève agricole en faisant en sorte de faciliter le transfert des entreprises agricoles.

4. HORIZON RÉGION | LES RÉOLUTIONS

4.5. EMPLOIS PUBLICS EN RÉGION

La création d'emplois publics en région, notamment dans les petites municipalités, contribuerait à inciter davantage de jeunes à rester en région après leurs études. De nouveaux postes pourraient être ainsi créés ou d'anciens postes transférés lorsque leurs titulaires auront pris leur retraite.

PROPOSITION 4.5

La Relève caquiste propose que l'État crée davantage d'emplois de la fonction publique en région.

4.6. ENTREPRENDRE EN RÉGION

Alors que près de la moitié de nos jeunes aspire à se lancer en affaires, la nation québécoise est à l'aube d'un élan entrepreneurial sans précédent. Considérant l'importance de la présence d'entreprises pour le dynamisme d'une région, l'élan entrepreneurial à venir est une opportunité en or pour soutenir ou consolider la vitalité des régions.

Se lancer en affaire en région représente un défi différent qu'en métropole. Les réalités des entrepreneurs, les besoins des clients potentiels et l'environnement d'affaires ne sont pas les mêmes. La difficulté est d'autant plus grande pour tout jeune qui se lance en affaires pour la première fois. Il faut renforcer le financement puis l'accès au mentorat et à la formation afin de permettre au plus grand nombre de jeunes possibles en région à lancer leur entreprise.

PROPOSITION 4.6

La Relève caquiste propose de soutenir davantage les jeunes qui souhaitent se lancer en affaires en région.

4. HORIZON RÉGION | LES RÉOLUTIONS

4.7. ÉCOLE DE VILLAGE

La mission de l'école primaire va bien plus loin que l'instruction. En effet, les enfants y acquièrent des aptitudes importantes relatives à la socialisation. Cela explique pourquoi un enfant doit idéalement grandir dans une école qui est un véritable milieu de vie. Idéalement, ce milieu de vie doit être aussi près que possible de chez lui. Or, vu l'exode rural, il devient difficile d'assurer la préservation de ces milieux éducatifs de proximité.

Malheureusement, il existe de nombreux villages qui ne sont pas desservis adéquatement en matière d'éducation. Pourtant, les villages ne peuvent espérer prospérer sans bénéficier de services éducatifs et d'enseignement de qualité.

Une aide accrue est nécessaire pour permettre aux écoles des petites collectivités de se développer. Ce soutien pourrait, entre autres, venir des nouvelles technologies de l'information. La mise en réseau de classes au moyen de technologies de l'information comme la vidéoconférence sur Internet et les forums électroniques pourrait permettre l'enseignement même si les élèves et les enseignants sont situés dans différentes écoles.

PROPOSITION 4.7

La Relève caquiste propose d'octroyer des ressources humaines, financières et technologiques supplémentaires afin de favoriser le maintien des écoles de village peuplées.

4.8. EMPLOIS EN RÉGION

Dans un contexte marqué par la migration des jeunes vers les grands centres et de rareté de la main-d'œuvre, il importe d'encourager les étudiants à demeurer dans leur région. Une des raisons de l'exode des jeunes est que ceux-ci pensent qu'il n'y a pas assez d'opportunités d'emplois en région. Or, en raison de la présente pénurie de main-d'œuvre, cela est inexact. Conséquemment, l'État doit autant que possible présenter les opportunités économiques qu'offrent les régions pour les jeunes.

PROPOSITION 4.8

La Relève caquiste propose d'informer davantage les jeunes des emplois disponibles en région.

HORIZONS

CULTURE, LANGUE
ET CITOYENNETÉ



5. HORIZON CULTURE, LANGUE ET CITOYENNETÉ | LES RÉOLUTIONS

5.1. LIBERTÉ D'EXPRESSION SUR LES CAMPUS UNIVERSITAIRES

Tout État démocratique a comme pilier le droit de ses citoyens d'exprimer des opinions. Certes, dans une nation pluraliste comme le Québec, certaines expressions peuvent engendrer des désaccords et choquer. Cependant, les dérives de la liberté d'expression ne peuvent être corrigées que par davantage de liberté d'expression et non l'inverse. Autrement, déterminer les propos « politiquement corrects » ne peuvent que dégénérer vers des décisions arbitraires reposant sur la loi du plus fort. Ainsi, une nation, et surtout au sein de lieux de débat tels les établissements d'enseignement supérieur, doit veiller à la vitalité de la liberté d'expression tant en théorie qu'en pratique et ne devrait pas tolérer que certains groupes empêchent des individus ou des organisations de s'y exprimer librement.

PROPOSITION 5.1

La Relève caquiste propose de protéger la liberté d'expression dans les campus universitaires.

5.2. SOUTIEN AUX FRANCOPHONES D'AMÉRIQUE DU NORD

En Amérique du Nord, le Québec est le seul État où les francophones sont majoritaires, mais plusieurs minorités francophones existent ailleurs sur le territoire nord-américain, notamment dans les autres provinces canadiennes. Étant donné leur situation minoritaire, ces populations sont d'autant plus vulnérables et se doivent d'être appuyées.

Compte tenu de son statut unique en Amérique du Nord, le Québec a un rôle à jouer afin de promouvoir le dynamisme des communautés francophones hors Québec et l'usage de la langue française sur le continent.

PROPOSITION 5.2

La Relève caquiste propose que le Québec soutienne davantage les francophones d'Amérique du Nord résidant à l'extérieur du Québec.

5. HORIZON CULTURE, LANGUE ET CITOYENNETÉ | LES RÉOLUTIONS

5.3. COMMUNICATIONS GOUVERNEMENTALES

Le français est la langue commune au Québec, garante de l'héritage de la nation francophone que nous sommes et de l'intégration des citoyens aux origines diverses. La communauté historique anglophone, qui a contribué à bâtir le Québec depuis des siècles, dispose également de droits privilégiés.

En vertu du rôle fondamental de la langue française dans la préservation de l'identité québécoise et dans l'intégration des nouveaux arrivants, l'État se doit de communiquer avec les Québécois en français, tout en offrant des services bilingues à la communauté historique anglophone.

PROPOSITION 5.3

La Relève caquiste propose que toutes communications gouvernementales avec les citoyens soient faites en français, à l'exception de la communauté historique anglophone pour laquelle les communications seraient bilingues.

5.4. FRANÇAIS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX

Au XXI^e siècle, les médias sociaux prennent de plus en plus de place dans nos vies et dans notre imaginaire collectif. Cependant, ils forment un terreau propice à l'anglicisation et à un piètre usage de la langue française, fragilisant la base même de l'identité québécoise.

Comme le rôle de l'Office québécois de la langue française (OQLF) est de valoriser la langue française au Québec, il devrait s'adapter aux réalités numériques actuelles dans ses efforts et concevoir un plan pour offrir un meilleur rayonnement à notre langue commune sur les médias sociaux.

PROPOSITION 5.4

La Relève caquiste propose de demander à l'OQLF de mettre en place un plan pour valoriser le français sur les médias sociaux.

5. HORIZON CULTURE, LANGUE ET CITOYENNETÉ | LES RÉOLUTIONS

5.5. ALPHABÉTISATION

Actuellement, 19 % des Québécois sont analphabètes, c'est-à-dire qu'ils sont incapables de lire et d'écrire. 34,3 % des Québécois sont également qualifiés d'analphabètes fonctionnels, éprouvant une difficulté marquée à comprendre des textes écrits.

En plus des désavantages individuels considérables causés par l'analphabétisme, ce triste état de fait met en péril la vitalité et la beauté de notre langue en réduisant considérablement le bassin de gens à même de l'apprécier. C'est une question de fierté et de bon sens, nous devons soutenir l'alphabetisation pour que tous les Québécois puissent pleinement s'épanouir en français.

PROPOSITION 5.5

La Relève caquiste propose de soutenir davantage les organismes d'alphabetisation.

5.6. VALORISATION DU FRANÇAIS AU COLLÉGIAL ET À L'UNIVERSITÉ

Au primaire et au secondaire, le français joue un rôle privilégié dans le cheminement des jeunes Québécois, à raison de nombreuses heures de cours par semaine, d'activités et de concours faisant la promotion d'un usage soigné de notre langue commune.

Cependant, la langue occupe une place bien moindre au Collégial et à l'Université, une lacune à corriger pour que tous les étudiants du Québec jouissent d'une exposition semblable à la langue française, peu importe le niveau auquel ils étudient.

PROPOSITION 5.6

La Relève caquiste propose de valoriser davantage le français dans les formations collégiales et universitaires.

5. HORIZON CULTURE, LANGUE ET CITOYENNETÉ | LES RÉOLUTIONS

5.7. NUMÉRIQUE ET CULTURE QUÉBÉCOISE

Avec la montée des plateformes numériques de diffusion, les Netflix et les Spotify de ce monde connaissent un grand succès auprès des Québécois sans pour autant mettre de l'avant des produits culturels conçus chez nous.

En développant une plateforme numérique ayant pour mission de mettre de l'avant les produits culturels québécois, nous pourrions rendre plus accessible notre contenu culturel en ligne et donner aux artistes d'ici le rayonnement qu'ils méritent.

Bref, le Québec aurait tout intérêt pour défendre et promouvoir sa culture à se doter d'un Netflix québécois.

PROPOSITION 5.7

La Relève caquiste propose de développer une plateforme numérique valorisant les produits culturels québécois.

5.8. COMMISSAIRE À LA LANGUE FRANÇAISE

Selon sa mission, l'Office québécois de la langue française (OQLF) doit à la fois appliquer la Charte de la langue française, juger de son application et recevoir les plaintes des citoyens. Cela place l'OQLF dans une position difficile, car il doit, en quelque sorte, statuer sur sa propre action dans l'application de la loi 101.

La création du poste de Commissaire à la langue française permettrait d'avoir une personne indépendante responsable des plaintes du public et des recommandations faites à l'OQLF pour mieux appliquer la loi 101 et ainsi veiller sur le rôle du français comme langue commune du Québec en toute indépendance.

PROPOSITION 5.8

La Relève caquiste propose de créer un commissaire à la langue française.

5. HORIZON CULTURE, LANGUE ET CITOYENNETÉ | LES RÉOLUTIONS

5.9. THÉRAPIES DE CONVERSION

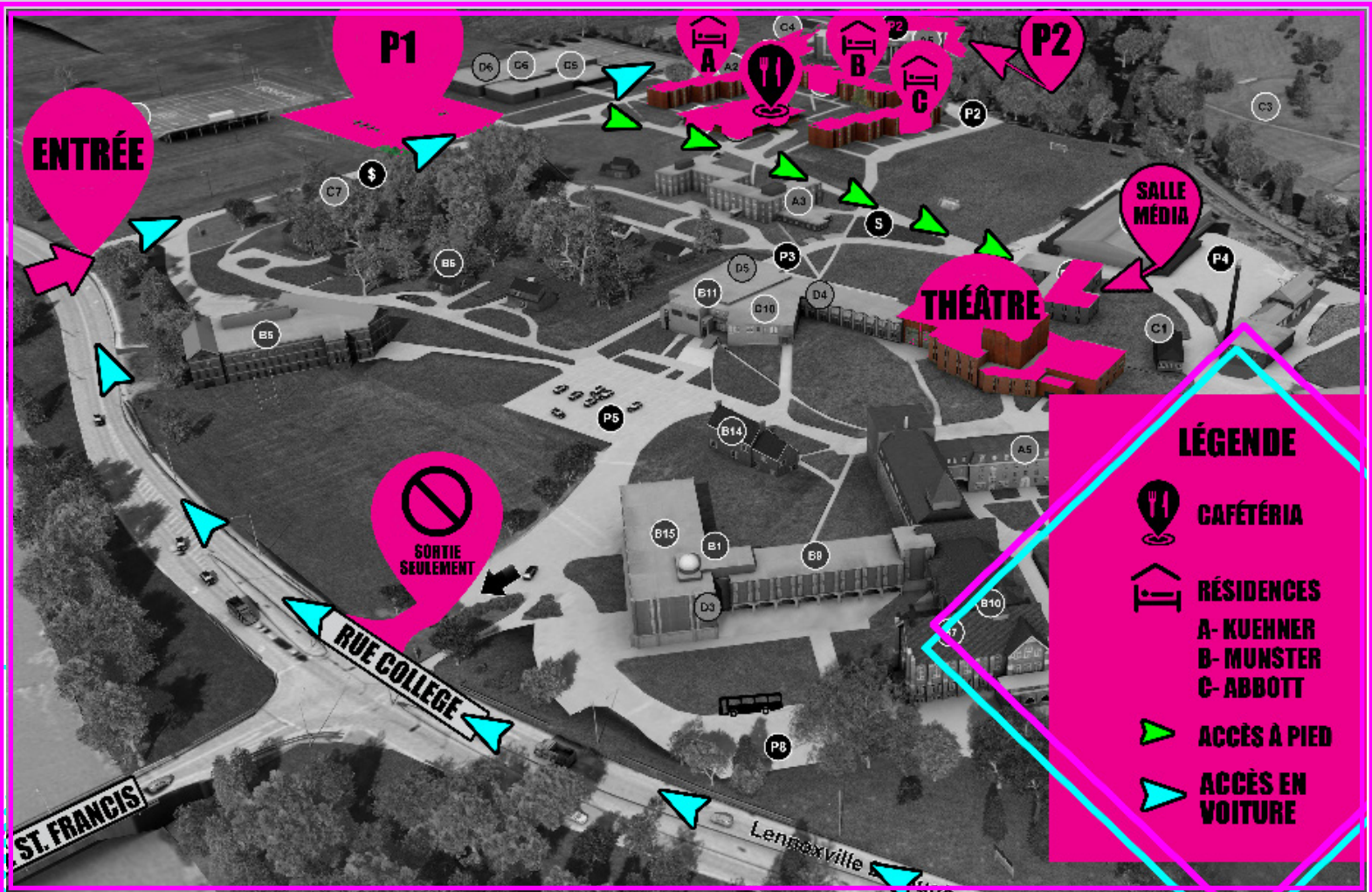
Au Québec, les thérapies dites «de conversion» ou «de réorientation sexuelle», qui visent à rendre hétérosexuels des individus qui ne le sont pas, sont toujours légales. Pourtant, ces pratiques, qui emploient des techniques dégradantes pour associer l'homosexualité au dégoût et à la répulsion, sont à la source de dépressions, de dysfonctionnements sexuels et d'anxiété pour ceux qui les subissent.

Les thérapies de conversion sont contraires aux valeurs d'inclusion et de respect de la diversité sexuelle chères au Québec, et nous devons protéger les citoyens visés en les rendant illégales.

PROPOSITION 5.9

La Relève caquiste propose que le gouvernement du Québec interdise les thérapies de conversion.

PLAN DE L'UNIVERSITÉ BISHOP'S



HORIZONS 2050



LE QUÉBEC DE DEMAIN, C'EST NOUS.

CRCAQ.ORG